

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES DE L'ASSOCIATION LA TEUF

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui m'a été confié, j'ai procédé le 05 juin 2018, à la vérification des comptes de l'association La Teuf pour l'exercice 2017, se terminant au 31 décembre 2017.

J'ai effectué diverses vérifications par sondage avec les pièces justificatives qui m'ont été présentées. Les soldes des comptes ont été pointés avec le bilan et je les ai reconnus conformes.

En fonction des éléments sondés, je peux certifier que les comptes présentés concordent avec les livres, documents et factures.

Le total du Bilan se monte à CHF 13'117.04. Les comptes annuels de l'association font apparaître une perte de CHF 3'254.03 et un capital de CHF 4'069.87.

En conséquence, je vous recommande l'adoption des comptes tels qu'ils vous sont présentés et d'en donner décharge au Comité.

Le vérificateur des comptes

François Weber



Fait à Genève, le 05 juin 2018